

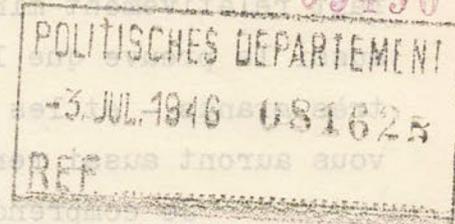


## LÉGATION DE SUISSE

EN  
TCHÉCOSLOVAQUIE

PRAGUE le 1er juillet 1946.

Réf.: { notre 64-0-0 G/NW  
votre p.B.51.330.Tch.1.  
p.B.55.47.Tch. 1. - YG.



Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 21 juin concernant la défense des intérêts des Suisses établis en Tchécoslovaquie contre les procédés des Autorités locales à leur égard.

Mes interventions dans les nombreux cas de ce genre qui se sont présentés depuis mon arrivée ici étant restées sans aucun effet et continuant à n'en pas montrer davantage, j'en suis venu à examiner les moyens de réagir d'une manière plus efficace. Que ces échecs soient dûs à l'impuissance du gouvernement ou à son absence de bonne volonté me paraît secondaire. Je crois pourtant que c'est bien d'impuissance qu'il s'agit. Elle est du reste générale et le point particulier n'est qu'un détail.

Un collègue me disait l'autre jour : "Le Secrétaire-général nous le répète à tous et le Ministre le crie sur les toits". C'est la vérité même. Il faut en tirer les conséquences.

J'en suis donc venu à l'idée d'une protestation publique, si l'on peut dire, puisque les représentations privées, si haut même que l'on s'adresse, ne mènent nulle part.

En suggérant de restreindre l'aide suisse à la Tchécoslovaquie, j'ai eu en vue de toucher l'opinion publique d'ici sur un point sensible. Je ne me fais pas d'illusions sur les protestations, voire les contre-attaques, auxquelles il faudrait s'attendre. Toutefois, le dommage direct pour les intéressés se-

Au Département, Politique fédéral,  
Affaires Politiques,

B e r n e .

Dodis



rait relativement minime - la modicité de l'aide suisse est aussi la preuve que les besoins ne sont comparativement pas très grands - et les rapports du représentant du Don Suisse vous auront aussi renseigné sur d'autres points connexes.

Je comprends les raisons qui vous font écarter cette suggestion. Elles seront peut-être moins accessibles à nos compatriotes dans ce pays, qui ont parfois peine à comprendre cette largeur de vues, et le disent.

En ce qui concerne des réactions dans le domaine économique, je dois avouer que, personnellement, je ne pourrais les considérer comme bien efficaces. Dans les conditions présentes, l'octroi d'un crédit à long terme et sans affectation précise et immédiate, comme font les Anglais et les Américains, me semblerait d'une nature trop spéculative pour être recommandable et, quant à un autre crédit, comme on en trouve ailleurs sans conditions politiques, pourquoi accepter de telles conditions de notre part ?

Du reste, notre position n'est pas la même. Après les Allemands et les Hongrois que l'on expulse et les Autrichiens impuissants, notre colonie est probablement la plus nombreuse. Le problème qui la concerne n'existe ni pour les Anglais, ni les Américains, ni les Français, ni les autres. Leurs colonies sont pratiquement négligeables.

Or le problème qui se pose pour nous est celui du choix entre le soutien de ce qui reste de cette colonie et son élimination complète, conséquence de sa ruine progressive. Ce sont en fait les deux termes du problème, et entre lesquels nous avons à choisir, même si ce choix n'a nul besoin d'être explicite. Vous savez comme moi que de nombreux suisses, ruinés, ont quitté ce pays. L'attitude des Autorités restant ce qu'elle est - et il n'y a aucune raison qu'elle change si nous ne faisons pas le nécessaire pour cela - nous pouvons compter presque les mois qui restent jusqu'à l'élimination complète. Rien n'est malheureusement plus certain qu'un bon nombre de nos compatriotes n'ont pas, à tout le moins, refusé les avantages matériels que pouvaient leur procurer la race et la langue en temps d'occupation. Je suis le der-

- 3 -

nier à contester qu'il faille en tenir compte. Mais de là à tolérer des abus comme ceux des cas Ernest Keller à Polom, ou Albert Hanselmann à Odry, la marge me paraît trop grande. Maintenant que les Allemands sont dépouillés et expulsés, on s'en prend aux Suisses qui ont encore quelque chose et qui parlent allemand. C'est tout le problème. Il sera liquidé quand les Suisses n'auront plus rien et seront partis à leur tour. Peut-être n'y-a-t-il rien à faire, mais peut-être aussi peut-on gagner du temps pour eux. C'est à quoi je m'efforce.

Ces considérations m'amènent à vous suggérer une campagne de presse pour renseigner l'opinion suisse. Si la nouvelle Gazette de Zürich a publié dans son numéro du 15 juin dernier un article - qui n'a pas passé inaperçu ici - sur le triste sort des Allemands de Tchécoslovaquie déportés en Bavière, à plus forte raison pourrait-elle, il me semble, consacrer quelques lignes au sort de nos compatriotes qui ont dû quitter le pays dans des conditions guère différentes. Je fournirai volontiers les éléments d'un semblable article.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

